

# Ensemble pour GENOUILLE

## Une commune en mouvement...

**V**ous avez été nombreux à nous dire votre contentement de recevoir notre premier bulletin municipal. Vous découvrez cette nouvelle publication qui veut être le lien entre notre action et votre vie au quotidien.

Les informations doivent être partagées, car nous vivons tous ensemble sur le même territoire. Et les problèmes de voirie, de téléphonie... sur lesquels nous travaillons sont d'abord les vôtres... Nous sommes dans une période marquée par la pandémie Covid-19 et il nous faut sans cesse nous adapter à son évolution. Nous avons dû annuler ou reporter quelques manifestations, et c'est regrettable car cela limite nos espaces et nos moments d'échanges.

Nous allons relancer le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour répondre plus globalement aux difficultés que rencontrent certains habitants. Il s'agit de tout mettre en

œuvre pour que les services existants, au niveau cantonal, départemental ou plus largement, puissent bénéficier à toutes et tous. Nous serons toujours là, comme des facilitateurs.

Notre employé municipal, Dominique Morin, a fait valoir ses droits à la retraite, le 31 août dernier. Je veux ici le remercier, très sincèrement, pour son engagement et la qualité de son travail au sein de notre commune. Il a su également être une pierre angulaire du maintien et du rayonnement du club de football de l'AS Genouillé. Bonne retraite, Dominique... Je dois parallèlement vous informer que le conseil municipal a décidé de recruter un nouvel agent à mi-temps avant la fin de l'année. Nous reviendrons vers vous sur les actions des référents par village, dans notre prochaine édition.

Bonne lecture et à très bientôt,

**Le maire Jean-Guy VALETTE**



## LE DÉPARTEMENT SÉCURISE LE CARREFOUR DE LA COMBE AUX 4 ROUTES

Le conseil municipal de Genouillé vient d'approuver le projet d'aménagement du carrefour situé à La Combe-Les 4 routes. Depuis plusieurs années, il était demandé au Département de la Vienne de réaliser des travaux pour que cette intersection, formée par les deux routes départementales que sont la RD 35 et la RD 107, soit plus sûre. Beaucoup d'entre nous se sont fait de belles frayeurs, à cet endroit. De nombreux accidents dramatiques dont plusieurs mortels sont à déplorer.

Il était grand temps de sécuriser ce carrefour. Les services départemen-

taux de la Vienne ont commencé à effectuer des marquages avec des repères au sol. Ils préparent les différentes interventions.

En effet, dans les semaines qui viennent, les quatre voies seront équipées d'un signal lumineux afin d'avertir les conducteurs sur la proximité de l'intersection. Un marquage au sol sera également réalisé avec des bandes de peinture transversales pour renforcer la vigilance des automobilistes. En venant de Charroux, la bande de Stop sera avancée afin d'améliorer la visibilité des véhicules arrivant de Genouillé. Là aussi, une peinture au sol sera appliquée, le long de la voie, pour améliorer la perception du carrefour, en donnant une sensation de rétrécissement.

La limitation à 50 km/h de la vitesse, qui avait été décidée en 2017, vient d'être enfin mise en place avec la pose de panneaux de signalisation.

Espérons que ces aménagements améliorent demain la sécurité de ce carrefour. Nous resterons très vigilants et nous ne manquerons pas de remobiliser le Département, si les résultats attendus n'étaient pas au rendez-vous. Affaire à suivre. D'ailleurs, vos réactions, vos commentaires, vos impressions nous intéressent. N'hésitez pas à nous les faire partager. Nous ferons remonter au Département, qui a la compétence et la charge de ces deux routes. •





## LA FIBRE OPTIQUE ET LA TÉLÉPHONIE MOBILE

### À GENOUILLE : OÙ EN EST-ON ?

Alors que la moitié des foyers français est désormais éligible à la fibre optique, Genouillé devra attendre jusqu'à décembre 2022 - si les promesses sont tenues - pour que la dernière maison soit raccordable. Cette inégalité territoriale en termes d'aménagement numérique n'est pas acceptable.

C'est pourquoi, le maire et son équipe sont déterminés, plus que jamais, à mobiliser et à interpeller tous les acteurs et décideurs en charge de ces dossiers, pour que le calendrier soit le plus court possible. D'ailleurs, le maire Jean-Guy Valette et les deux adjoints ont profité d'une rencontre, en mairie de Genouillé, avec le président du département de la Vienne, Bruno Belin, pour attirer son attention et dénoncer cette situation.

En effet, la technologie du très haut débit que représente la fibre optique est devenue incontournable, encore plus avec le confinement lié au COVID 19 de ces derniers mois. Le télétravail, l'école des enfants à la maison, la relation avec les services publics font exploser les usages numériques, partout en France. Et Genouillé n'y échappe pas... Les opérateurs télécoms, les services de l'Etat, le Département de la Vienne ainsi que la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou doivent vraiment agir et vite pour que nos territoires ne soient pas les oubliés. Il en va de notre confort, de notre qualité de

vie. La commune de Genouillé s'est même engagée à faciliter le déploiement en aérien de la fibre sur l'ensemble des villages, en préparant son passage et sa fixation sur les mats de télécommunications, par un élagage préventif.

Mais quand on parle d'internet, **on doit parler aussi de la téléphonie mobile.** Nombreuses sont les zones blanches sur notre commune. Il est parfois impossible de téléphoner. Sans parler des communications interrompues sans cesse. D'ailleurs, dans les semaines qui viennent, nous allons vous mettre à contribution pour obtenir une carte du bourg et de tous les villages, en identifiant précisément ces zones où la réception est très mauvaise voire déplorable. Les spécialistes nous affirment que des antennes bien positionnées permettraient d'améliorer la situation. A partir de ce diagnostic cartographié, nous alerterons les services de l'Etat et les collectivités compétentes pour que, demain, téléphoner ne soit plus un problème à Genouillé. •

## Genouillé EN BREF...

### La Préfecture de la Vienne limite des usages de l'eau

La faiblesse des niveaux et des débits de rivières sur l'ensemble des bassins versants du département, ainsi que l'évolution défavorable du niveau des nappes ont conduit la Préfète de la Vienne à prendre un arrêté pour limiter et réglementer certains usages de l'eau domestique. Un risque de pénurie dans le département de la Vienne est bien là.

#### Sont interdits :

- le lavage des véhicules, hors installation professionnelle, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires).
- le lavage des voies et trottoirs, ainsi que le nettoyage des façades, toitures et terrasses, ne faisant pas l'objet de travaux.

#### Sont interdits de 9h à 19h :

- l'arrosage des espaces verts, jardins d'agrément et pelouses.

#### Sont autorisés :

- l'arrosage des potagers, le remplissage pour la mise en service ou la mise à niveau des piscines privées (suite à des travaux).

Ces mesures concernent le réseau d'adduction d'eau potable et s'appliquent depuis le 19 septembre dernier.

Ces dispositions resteront en vigueur tant que les conditions météorologiques actuelles subsisteront. Elles prendront fin le 31 octobre 2020 et feront l'objet d'un arrêté d'abrogation, si besoin. Il est précisé dans l'arrêté de la Préfecture que tout contrevenant est passible d'une contravention de 5<sup>ème</sup> classe.

## Genouillé EN BREF...

### ANNICK OUVRE ET FERME LES PORTES DE L'ÉGLISE TOUS LES JOURS

Mais qui est donc cette dame si dynamique, dotée d'une énergie débordante, qui vous accueille avec un joli sourire communicatif et qui, de plus, se propose d'ouvrir et fermer les portes de l'église de Genouillé tous les jours. Nous avons voulu en savoir plus en la rencontrant.

**Annick Guilleminaud** a 68 ans. Est retraitée depuis quelques années maintenant. Elle vient de s'installer dans un des logements communaux de l'ancienne cure. Elle est arrivée en 2018. Ou plutôt, elle est revenue sur ses terres. Annick est issue d'une famille bien connue dans la région. Ses parents habitaient face à l'ancienne boulangerie, à la sortie du bourg en direction de Surin. Annick est l'aînée des filles d'une fratrie de 7 enfants.

Le certificat d'études en poche, elle monte à la capitale pour travailler, en passant par Poitiers, dès l'âge de 16 ans. Mais en réalité, c'est en Suisse qu'elle fera l'essentiel de sa carrière professionnelle. Elle se mariera et obtiendra la nationalité suisse. Pour la petite histoire, son nom voyage dans le monde entier. En effet, c'est elle qui a signé, pendant plus d'une vingtaine d'années, les passeports suisse en qualité de cheffe du bureau. À raison d'une centaine de passeports à signer par jour, faites le calcul !

C'est en 2011 qu'Annick décide de partir en retraite, car elle voulait accompagner la fin de vie de son mari, décédé malheureusement très vite d'un cancer du pancréas.

En 2018, Annick décide de rejoindre cette commune qui l'a vue grandir. Dans la discussion pour rédiger cet article, Annick a prononcé, avec plein d'émotion, trois belles phrases : « *En réalité, je n'ai jamais voulu*



*partir d'ici. Je suis rentrée enfin chez moi. Genouillé m'a énormément manqué. »*

L'an passé, et comme les fenêtres de son logement donnent sur l'entrée de l'église, Annick remarquait régulièrement la présence de visiteurs déçus de ne pouvoir entrer dans l'église. Cette situation se présentait presque tous les jours. Annick était très surprise de l'intérêt que suscitait cet édifice remarquable. Sa petite sœur, comme elle dit, Marie-Catherine, assure l'ouverture et la fermeture de l'église de Messeux. C'est ainsi que lui ait venu l'idée de proposer ses services au maire, Jean-Guy Valette, qui s'est empressé de lui faire un double des clés, très vite. Depuis cet été, de 9h à 18h, les visites de l'église sont possibles grâce à l'investissement quotidien d'Annick. Elle ne le vit pas du tout comme une contrainte mais comme un service qu'elle aime rendre. Annick ne cache pas qu'elle a passé, le premier jour, plus d'une demi-heure seule à visiter tous les recoins de l'église, en prenant un plaisir immense. En déambulant dans l'allée centrale, elle se souvenait des dimanches où elle emmenait ses frères et sœurs à la messe.

Un service qui ne lui empêche pas de s'adonner à ses passions que sont le jardinage, la lecture, le bricolage, la randonnée et ses marches régulières avec son amie Eliane.

Merci Annick. •

### COVID 19 - Le port du masque est obligatoire...

Depuis le 12 septembre et jusqu'au 30 octobre prochain, le port du masque est obligatoire pour toute personne de onze ans et plus qui accède aux marchés, brocantes, braderies et vide-greniers de plein air du département de la Vienne.

La préfète a également étendu cette obligation aux abords immédiats des entrées et sorties des établissements scolaires d'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Bien entendu, cette obligation s'applique en période scolaire dans un périmètre de 50 mètres desdits établissements, 30 minutes avant et après les horaires d'ouverture et de fermeture.

Il est fort probable que cette mesure soit prolongée, au-delà du 30 octobre. Les personnes en situation de handicap, munies d'un certificat médical justifiant d'une dérogation, ne sont pas concernées par cette obligation.

### Elles nous ont quittés

Le 28 mars, madame Claudette Dossot, née Bourliaud (née le 18 février 1929)

Le 22 juillet, madame Yvonne Chauveau, née Morisset (née le 18 octobre 1936)

Le 6 septembre, madame Irène Luquiau, née Marchand (née le 31 mars 1953)

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

## Une très belle réussite, la randonnée du Comité des fêtes

Le dimanche 6 septembre dernier, l'aire de loisirs était bondée. De nombreux participants s'inscrivaient pour les randonnées pédestres ou VTT. Quatre parcours étaient proposés. Deux pour la marche, un de 8km et un autre de 12km. Pour le VTT, un était de 25km et l'autre de 40km. Cette diversité de propositions a rencontré un vrai succès en enregistrant 250 participants au total, pour cette deuxième édition. La première en comptait 135. C'est dire la réputation que cette randonnée est en train de se construire.

L'accueil avec un café servi avec beaucoup de gentillesse y est sûrement pour quelque chose.

Et quant au ravitaillement, c'était digne d'une belle tablée.

Profitons-en pour saluer la cheville ouvrière de cet évènement, Marina Goyer. C'est elle qui a proposé l'idée de randonnée. Son sens de l'organisation, sa gentillesse et son efficacité sont de réels atouts pour le Comité des fêtes et pour la commune de Genouillé.



Avec le succès du premier karaoké à l'automne dernier, initié par Mathilde Drouet, et cette randonnée, imaginée par Marina, le Comité des fêtes de Genouillé a de beaux jours devant lui. Merci et félicitations à toute l'équipe. •

## Félicitations à Daniel Guérin

Daniel Guérin, secrétaire du Club ACG Foot 86, a été élu vice-président du District de football, à l'issue de l'assemblée générale du District de la Vienne, aux côtés de Stéphane Basq, président réélu à la tête de l'instance dirigeante du football départemental. Rappelons que le Club rassemble les équipes issues des trois clubs, Civray, Genouillé et Château-Garnier. Normalement, une équipe jouera en championnat sur le terrain de Genouillé, toutes les semaines. •



La mairie de Genouillé est ouverte :

- les mardis de 8h à 12h 30 et de 13h30 à 18h,
- les jeudis de 13h30 à 18h
- les vendredis de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 15h

Tél : 05 49 87 10 71

Mail : [genouille@departement86.fr](mailto:genouille@departement86.fr)

Le maire, Jean-Guy Valette, reçoit sur rendez-vous tous les mardis.

## Genouillé EN BREF...

### Le Club de l'Amitié et les Amis de Genouillé suspendent leurs activités

Par mesure de précaution, le bureau du Club de l'Amitié a décidé de ne pas reprendre son programme d'activités qui devait débuter le 2 septembre dernier. De son côté, les Amis de Genouillé reportent la conférence prévue fin septembre et l'exposition des Talents locaux prévue en octobre... Ne voulant pas que le Covid-19 s'invite parmi les adhérents et le public, les dirigeants n'ont pas souhaité faire peser le moindre risque. Ces décisions s'appliquent jusqu'à la fin de l'année. Profitons-en pour saluer la mobilisation précieuse des présidents Hubert Grisel et Marie-Jo Gracieux et de leurs équipes. Bravo à eux.

### Déjeuner ou dîner au restaurant d'application Terre des Délices, ça vous tente !

Si vous voulez vous faire plaisir et, en même temps, soutenir une belle initiative, il vous suffit de réserver votre table au Lycée professionnel Les Terres Rouges à Civray. C'est un restaurant pédagogique qui permet, aux apprentis et étudiants, de mettre en pratique leur formation dispensée par des enseignants très impliqués. Il est ouvert durant les périodes scolaires. Les élèves, en cuisine comme au service, peuvent ainsi s'entraîner en situation réelle et partager leur passion et futur métier. Un menu vous sera proposé à un tarif variant de 11€50 à 21€50, suivant les jours choisis et disponibles.

Pour réserver, vous pouvez appeler le 05 49 87 04 50, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou le faire en ligne [www.restaurant-terredesdelices.fr](http://www.restaurant-terredesdelices.fr).